

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 66 (1993)

Heft: [6]

Artikel: École publique / École privée et attentes de la société

Autor: Taramarcaz, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852225>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

École publique / École privée et attentes de la société

La géographie scolaire de notre Suisse romande est non seulement diversifiée par les spécificités de chaque système cantonal, mais également par l'existence de nombreuses institutions privées. Cette situation s'explique par la diversité des attentes face à la formation et le peu de choix offert par l'enseignement officiel. Elle a également des origines historiques: l'école privée a existé avant l'école publique, l'arc lémanique possède depuis longtemps de prestigieux établissements qui ont drainé vers notre pays toute une jeunesse studieuse.

Cet article s'attache à une dimension générale de la problématique public/privé, dans la perspective des demandes, des attentes face à l'école. Il expose cependant des statistiques sur la situation respective de ces deux institutions au niveau de l'école obligatoire dans les cantons romands.

Des attentes diverses

L'école n'est pas l'outil plus ou moins bon servant à former nos enfants influencés également par d'autres milieux et médias. Elle est un lieu

mythique, un moyen quasi magique qui devrait produire une société parfaite et un individu idéal. L'accord sur l'image de cette société et de cet individu étant loin d'être fait, les demandes adressées à l'école seront très diverses et soulèvent souvent des débats passionnés. Chacun a son idée sur l'école puisqu'il y a été. Chacun souhaite s'exprimer à son propos que ce soit par intérêt général ou comme parent.

Face à ce besoin, il faut reconnaître que l'école publique n'offre que très peu d'occasions de participer aux décisions pédagogiques. Les réunions organisées à leur intention par les maîtres ne sont guère le lieu de négociations entre les diverses parties; les manuels usent de plus en plus d'un jargon qui lui non plus ne favorise pas la participation. Les consultations populaires se font généralement sur des objets très généraux. A l'inverse, les écoles privées sont beaucoup plus proches des parents et par les objectifs annoncés et parce qu'elles peuvent être le lieu d'une concertation permanente entre un nombre relativement restreint de partenaires.

Aujourd'hui, les parents s'expriment avec plus d'urgence car:

- l'école, changeant ses longues pratiques, semble leur échapper et appartenir à des technocrates;
- la sélection scolaire prend une place beaucoup plus importante dans la vie professionnelle;
- les valeurs «fotent le camp», se modifient très rapidement et cela crée un manque de sécurité qui amène certains à figer en l'école les

valeurs qu'ils ne vivent peut-être plus, mais qu'ils voudraient voir se perpétuer;

- la modification des valeurs conduit au contraire d'autres personnes à vouloir que l'école s'adapte.

Attentes et pouvoir face à l'école comme clef de lecture

La diversité des attentes et la volonté de participer peuvent être une clef de lecture de la situation école publique/ école privée et pourrait expliquer le nouveau développement de cette dernière, développement qui proviendrait partiellement aussi d'un certain mécontentement face à l'école officielle. (Je ne développerai pas ce dernier aspect pour ne pas sacrifier à un travers du discours pédagogique: la polémique). La multiplication des écoles privées et leur succès résulteraient donc de l'hétérogénéité des besoins renforcée par le pluralisme idéologique et le brassage de population, de la difficulté pour l'enseignement public d'offrir un choix ainsi que du niveau économique dont nous disposons.

Si ce besoin, la diversité des attentes, peut se résumer assez simplement autour de deux grands axes: la société et l'individu, la reproduction et l'innovation (voir tableau), il n'en crée pas moins une mosaïque irisée où règnent à la fois les contrastes et les mélanges les plus inattendus. Le choix d'une certaine philosophie de la société et donc du rôle de l'école n'exclut en effet pas forcément les autres tendances, ce qui explique cette mosaïque.

que. Aussi toute classification de l'école selon ce critère ne peut être qu'une simplification de la réalité, simplification que je me permettrais cependant.

Mais la diversité de ces attentes ne pourra se concrétiser que si les moyens à disposition sont suffisants et ceci tant pour l'école publique que pour l'école privée. Par moyens, je ne veux pas seulement désigner les possibilités financières, mais également des ressources d'un autre ordre comme l'enthousiasme pour une cause et le sacrifice de soi par exemple. Cette sorte de foi en l'école et ses effets produit des mécènes comme elle fait naître des vocations. Malgré ce dernier aspect, la dimension financière demeure très importante tant pour la création et le maintien d'écoles que pour la possibilité de choisir l'institution correspondant aux vœux.

L'école privée, de part et d'autre du public

Les relations entre l'école publique et l'école privée sont loin d'être uniquement de la concurrence, on pourrait tout autant parler de complémentarité. L'Etat peut par exemple reconnaître d'utilité publique des tâches que l'école privée assume. Il peut également lui confier des missions nouvelles. Son intervention se résumant à du contrôle et du subventionnement. Il existe ainsi une zone entre le public et le privé: le privé subventionné. Bien que les statistiques présentées mentionnent spécifiquement cette caté-



AKAD AKADEMIKERGESELLSCHAFT FÜR ERWACHSENENFORTBILDUNG

Vom Rat zur Tat

Wenn Sie Ratsuchende betreuen müssen, wenn Sie für sich selber ein Wissensgebiet neu aufbereiten wollen: hier die Schwerpunkte des AKAD-Programms.

Einzelfächer

Im Fernstudium, von der Anfängerstufe bis zum Hochschulniveau; Beginn auf jeder Stufe möglich.

Englisch ■ Französisch ■ Italienisch ■ Spanisch
Latein – mit dem eingebauten Tonkassettenprogramm seriös und trotzdem bequem zu erlernen.

Deutsche Sprache ■ Deutsche Literatur
Praktisches Deutsch und Geschäftskorrespondenz

Erziehungs- und
Entwicklungspsychologie

Psychologie ■ Soziologie
Politologie ■ Philosophie

Weltgeschichte ■ Schweizer
Geschichte ■ Geographie

Algebra und Analysis
Geometrie ■ Darst. Geometrie

Physik ■ Chemie ■ Biologie

Buchhaltung ■ Informatik
Betriebswirtschaftslehre
Volkswirtschaftslehre usw.

Marketing ■ Organisation
Recht usw.

Diplomstudiengänge

Berufsbegleitend, im Medienverbund Fernstudium –
mündlicher Seminarunterricht. Qualitätsbeweis:
über 20 000 Erfolge in staatlichen Prüfungen.

Eidg. Matur, Typus B, C, D ■ Eidg. Wirtschaftsmatur
Hochschulaufnahmeprüfung (ETH, Universitäten)

Bürofachdiplom VSH ■ Handelsdiplom VSH
Eidg. Fähigkeitszeugnis für Kaufleute

Englischdiplome (Universität
Cambridge) ■ Französisch-
diplome (Alliance Française
Paris) ■ Italienischdiplome
(Universität Perugia) ■ Spa-
nischdiplome (Universität
Saragossa) ■ Deutschdiplome
(Zürcher Handelskammer)

Eidgenössische Diplome
und Fachausweise:
Betriebsökonom HWV
Analytiker-Programmierer
Wirtschaftsinformatiker
Organisator ■ Buchhalter/
Controller ■ Treuhänder
Bankfachleute ■ Zertifikat
Qual. Informatik-Anwender



IMAKA-DIPLOMSTUDIENGÄNGE

Management-Diplom IMAKA, Eidg. Diplom Verkaufsleiter, Zertifikat Wirtschaftsingenieur STV,
Diplom Personalassistent ZGP, Diplom Chefsekretärin IMAKA.

Der Beginn der Lehrgänge ist jederzeit möglich – das Studium ist unabhängig von Wohnort und Berufsarbeit.

0992

Persönliche Beratung

AKAD-Seminargebäude Jungholz
Jungholzstr. 43, 8050 Zürich-Oerlikon
Telefon 01/307 33 33
Fax 01/302 57 37

AKAD-Seminargebäude Minerva
Scheuchzerstrasse 2-4
8006 Zürich (Hochschulquartier)

AKAD-Seminargebäude Seehof
Seehofstrasse 16, 8008 Zürich
(S-Bahn-Station Stadelhofen)

An die AKAD, Jungholzstrasse 43, Postfach, 8050 Zürich

Senden Sie mir bitte unverbindlich Unterlagen über (bitte ankreuzen:☐)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> das ausführliche AKAD-Programm
(berufsbegleitend) | Mich interessieren nur (oder zusätzlich): |
| | <input type="checkbox"/> die AKAD-Ganztagesschulen |
| | <input type="checkbox"/> die IMAKA-Diplomstudiengänge |

Name: _____

Vorname: _____

Strasse: _____

PLZ/Ort: _____

069/055

Axe société / individu	
<p>SOCIÉTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> – intégration de l'individu aux valeurs, aux coutumes; – apport de l'individu à la société par son intégration et son travail; – insertion économique par la formation, les titres. 	<p>INDIVIDU</p> <ul style="list-style-type: none"> – développement, épanouissement; – ici, le discours est plus vague par la confiance même en l'épanouissement de l'individu qui, bien dans sa peau, pourra alors trouver solution à tous les problèmes.
Axe reproduction / innovation	
<p>REPRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> – garder la société dans son état actuel; – développer chez l'homme les attitudes et les valeurs de toujours. 	<p>INNOVATION</p> <ul style="list-style-type: none"> – créer la société de demain; – créer l'homme nouveau.

Tableau no 1: les deux axes principaux des attentes face à l'école.

gorie, elle est ici assimilée à récolte publique. Ce qui permet une classification plus tranchée.

Dans cette classification, le public représente la réponse globale à l'attente plus ou moins générale de l'ensemble des votants. Le privé, de part et d'autre de cette réponse globale, correspond plus précisément aux vœux plus focalisés et quelque peu opposés d'une formation centrée sur l'intégration de l'individu ou sur son autonomie. Le système scolaire de chaque canton correspondrait donc à un certain génie cantonal ou du moins n'aurait pas une distance trop importante avec lui,

ce qui serait un moyen de perdurer. Cette dimension se voit augmentée encore au niveau des communes où, dans la plupart des cas, les enseignants sont de l'endroit et connaissent donc bien les principales attentes. Mais, malgré cette adaptation, l'école ne peut cependant que simplifier et schématiser la réalité et elle a une très forte inertie. Cela peut être ressenti comme un avantage par ceux qui veulent retrouver pour leurs enfants l'école qu'ils ont connue, mais comme un inconvénient par ceux qui souhaitent que cette institution plaque mieux à l'évolution des besoins.

Mais pour être globale, l'école publique n'en est pas moins diverse. Cette pluralité due à la personnalité des maîtres, aux expériences pédagogiques et à la variété des voies de formation ne correspond cependant pas à une offre pour les parents. Leurs enfants seront attribués à telle ou telle école selon la proximité géographique plus qu'idéologique ou pédagogique, ils suivront telle ou telle voie plus par sélection que par choix. Malgré sa relative diversité, enseignement public ne donne donc que peu d'alternative aux parents et risque en se situant très au centre des besoins de produire des mécontents des deux côtés.

Et c'est l'école privée qui va donc répondre à ces besoins plus ciblés et exprimés avec plus de vigueur. Il y aura d'un côté, les institutions plus inspirées des principes qui voient l'école comme un moyen d'épanouissement de l'individu par le développement de son autonomie. Ces établissements sont appelés généralement alternatifs. Et de l'autre, les institutions plus orientées vers l'intégration à la société qu'elles aient une dimension traditionaliste ou non. Parmi ces dernières, il faut signaler une sous-catégorie, celles des écoles dont le seul but est l'intégration économique des individus par l'obtention la plus rapide possible des diplômes ou autres titres nécessaires.

Si l'on exclut cette sous-catégorie, qu'il s'agira de présenter a part, les deux types d'établissements ont en commun certains aspects comme la durée de la formation et la population à laquelle ils s'adressent.

- La durée de la formation est longue. Il s'agit en effet de forger cet homme ou cette société vus comme un idéal et cela, comme le monde qui ne s'est pas fait en un jour, demande du temps.
- La population est généralement issue de la catégorie socio-professionnelle la plus élevée, car les parents sont ici appelés à payer le choix qu'ils font pour leurs enfants. Cette règle a bien sûr ses exceptions tant pour les institutions que pour les individus. Il y a en effet des écoles qui ont leurs mécènes, ce qui permet d'abaisser les écolages. Sans généraliser, chacun peut cependant imaginer qu'il y aura alors une dimension idéologique plus forte, ce mécénat pouvant participer d'un certain prosélytisme. Il y a d'autre part des enfants moins fortunés qui peuvent jouir de l'enseignement privé soit que leurs parents fassent des sacrifices financiers très importants soit qu'ils disposent d'une bourse (publique ou privée) soit qu'ils bénéficient d'une réduction du prix d'écolage. Certaines écoles font ici des efforts importants et il existe au niveau suisse une fondation qui commence à distribuer des bourses pour la fréquentation du privé.

Mais les deux types d'établissements vont diverger pour d'autres éléments comme:

- Le choix des enseignants. Les écoles de type alternatif vont plutôt choisir leur personnel en fonction des attitudes que selon le contenu de leur formation. Elles peuvent

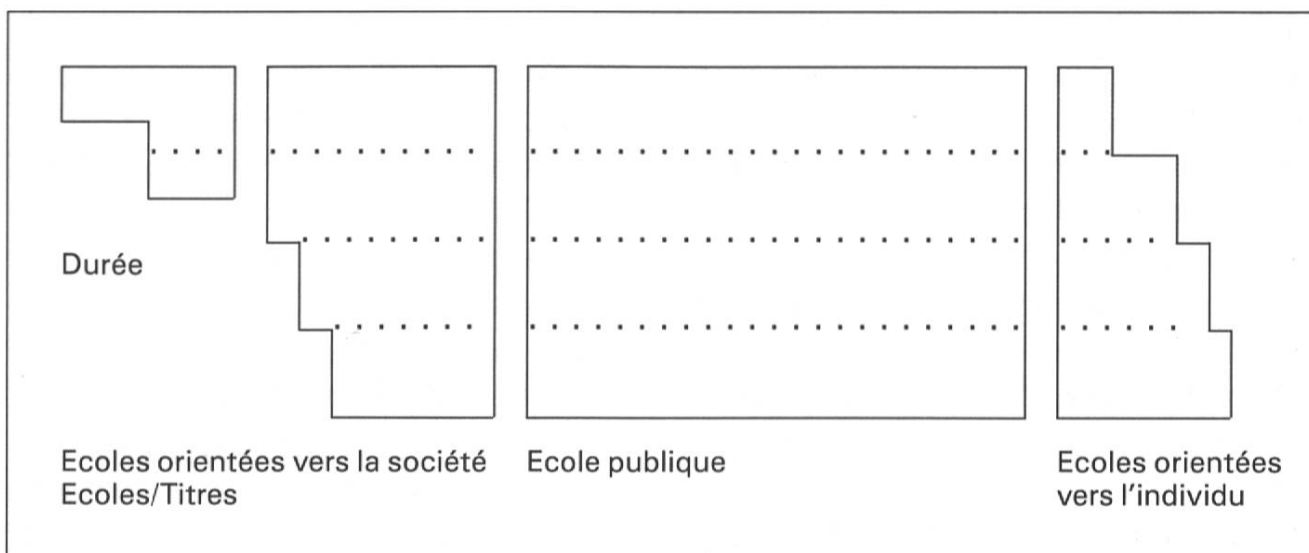


Tableau no 2: le privé, de part et d'autre du public.

également faire appel aux parents, aux voisins, aux amis. À noter ici que cette règle est loin d'être générale et qu'elle ne s'applique pas aux institutions utilisant une pédagogie très codifiée comme par exemple les Ecoles Steiner. De leur côté les autres écoles font appel à des personnes formées au moins dans les matières si ce n'est pédagogiquement (mais la pédagogie s'apprend-elle?).

L'âge des élèves. La moyenne d'âge des élèves des écoles plutôt tournées vers la société est plus élevée que celle des institutions «alternatives». Tout d'abord parce que les préoccupations de type épanouissement et autonomie de l'individu sont plus fréquentes face à de jeunes enfants. Ensuite parce que la vie professionnelle exige de toute façon une certaine insertion. Ceci produit un effet sur les attentes qui varieront donc au long de la scolarité des enfants avec principalement un glissement toujours plus fort vers les institutions plus orientées vers l'in-

tégration. Institutions qui sont d'ailleurs utilisées également pour des raisons stratégiques. Il s'agit ici de pouvoir réintégrer telle ou telle voie de l'enseignement officiel, d'obtenir un titre à la suite de difficultés ou d'échecs dans le public. Les écoles préparent des candidats aux examens fédéraux de maturité en sont un bon exemple. Elles comptent en effet, à côté des élèves inscrits dans le privé depuis une longue période, quand ce n'est pas depuis le début de leur scolarité, beaucoup d'autres qui y sont venus plus récemment pour tenter autrement d'obtenir ce titre.

La référence. Si bien sûr, chaque type d'école a ses propres références idéologiques et pédagogiques, celle des contenus sera le programme de l'école publique et cela pour trois principales raisons. La première parce que les écoles du niveau obligatoire sont soumises au contrôle de l'instruction publique. La seconde justement parce que le privé veut rester en parallèle au public de manière à permettre aux

élèves de l'utiliser selon leurs besoins (rattrapage, déplacement...). La troisième est la nécessité de sanctionner la sortie de l'école par un titre reconnu. Ici, la différence entre les deux catégories d'institutions est évidente de par leurs orientations mêmes.

La référence comme moyen de classer les écoles de type «société». Parmi ces écoles, il y en a qui sont préoccupées uniquement par cette référence. Il s'agit pour elles d'offrir à leur clientèle le moyen d'obtenir très rapidement les titres qui permettront une insertion économique. Les examens officiels sont donc le but visé et toute la formation se réduit uniquement à leur préparation. Nous sommes ici dans des préoccupations d'ordre économique. Le temps étant de l'argent, la durée de cette préparation doit être la plus courte possible. Nous pouvons prendre comme exemple les écoles qui proposent la préparation aux examens fédéraux de maturité en moins de deux ans. Cette approche n'a rien à voir avec celles des institutions qui veulent former l'individu ou la société qui correspondent à un idéal. Pour celles-ci les examens officiels ne sont qu'un des éléments de la formation, qu'un moyen.

L'école privée, une institution utile pour l'école publique

Si le privé, de part et d'autre du public, répond à des demandes, des attentes plus focalisées, il va également rendre des services à l'enseignement public.

J'en présenterai quatre qui me paraissent essentiels

- Le premier, nous l'avons déjà vu, concerne des activités reconnues d'utilité publique que ce soit dans l'enseignement spécialisé ou dans les programmes à exigences étendues. Cela résulte de la spécialisation et de la souplesse des institutions privées comme aussi de l'histoire. Bon nombre de collèges ont existé bien avant que l'instruction publique ne s'en occupe, ils étaient par exemple le fait et comme la vocation de certaines congrégations religieuses.
- La souplesse des institutions privées, le fait qu'elles puissent agir vite et que leurs choix ne demandent pas forcément l'approbation de tout un monde politique et pédagogique, leur permet de réaliser de nombreuses expériences et innovations qui stimulent le public ou de conserver des méthodes d'enseignement qui pourront par la suite être reprises par lui. Le privé correspondrait ici à un biotope renfermant des comportements et des caractères très diversifiés où le public pourrait puiser selon ses besoins de mutations et les modes. La présence du privé est une stimulation pour l'enseignement officiel qu'une situation de monopole risquerait d'endormir.
- Mais parfois, au contraire, le privé permet aussi au public d'exister, de poursuivre ses choix pédagogiques et idéologiques sans trop de conflits. Il offre en effet une alternative aux mécontents ayant des possibili-

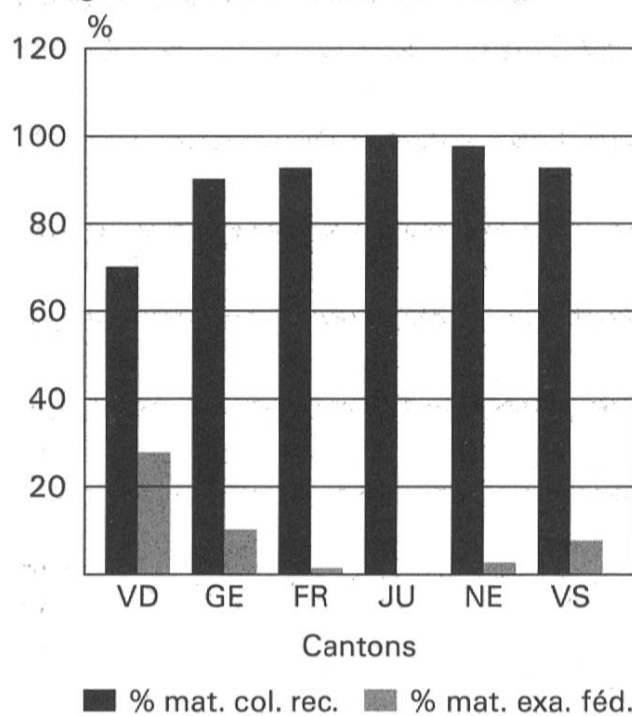
tés financières. Ainsi, beaucoup de parents peu satisfaits seront-ils tentés par cette offre. Au lieu de s'investir dans une action politique pour faire évoluer la situation, ils déplaceront leurs intérêts, leur énergie et leurs espoirs vers des institutions qui répondent mieux à leurs demandes. Le débat sur l'école devient alors plus polémique et s'oriente vers les aspects économiques, les parents trouvant un peu amer de devoir payer à la fois l'école publique dont ils n'utilisent plus les services et l'école privée où ils ont «dû» placer leurs enfants.

- Il y aurait ici en fait un échange mutuel de services, peu favorable à l'évolution de l'enseignement officiel vers une réponse adaptée aux demandes. Le débat politique sur l'école, vidé d'un certain dynamisme, n'aura ainsi que peu d'effet sur ses choix qui risqueront justement de se confiner dans certaines idéologies et pratiques pédagogiques. Ce confinement produira encore plus de mécontents dont les enfants iront grossir les effectifs du privé. Cet enchaînement pourrait par exemple expliquer la situation vaudoise au niveau de la préparation à la maturité.

Il semble donc que le privé rende des services importants à l'enseignement officiel, mais qu'il y ait une proportion idéale, un seuil en dessous duquel il y a stimulation et au-dessus, enfermement.

Types d'obtention de la maturité

Collèges reconnus / examens fédéraux



1988-1989

En guise d'illustrations

Cet article reste à un niveau général de la problématique. J'ai cependant jugé intéressant de l'accompagner d'illustrations sous forme de statistiques, d'un graphique et de déclarations.

Chacun pourra ainsi lire la situation public/privé subventionné/privé non-subventionné dans les cantons romands tant d'une manière synchronique, par une comparaison intercantonale pour le même degré, que diachronique, par l'analyse de l'évolution selon les degrés. Seuls les principaux degrés ont été repris.

Tableau no 3: répartition public/privé en 1988-1989 (source: Office fédéral de la statistique). ►

Cantons degrés d'ens.	Total	Public	%	Privé subv.	%	Privé non subv.	%
<i>Fribourg</i>							
Total (1-9)	25 653	24 641	96,1	500	1,9	512	2
préscolarité	2 525	2 491	98,7	-	0	34	1,3
primaire (1-6)	15 073	14 442	95,8	500	3,3	131	1
dont progr. spécial	1 829	329	39,7	500	60,3	-	0
secondaire I	8 055	7 708	95,7	-	0	347	4,3
dont exig. étendues	6 324	5 977	95,4	-	0	347	5,5
<i>Tessin</i>							
Total (1-9)	32 900	31 173	94,8	47	0,1	1 680	5,1
préscolarité	6 319	6 290	99,6	-	0	29	0,4
primaire (1-5)	13 960	13 315	95,4	47	0,3	598	4,3
dont progr. spécial	412	252	61,2	47	11,4	113	27,4
secondaire I	12 621	11 568	91,7	-	0	1 053	8,3
dont exig. étendues	3 531	3 164	89,6	-	0	367	10,4
<i>Vaud</i>							
Total (1-9)	69 727	63 192	90,4	1 930	2,7	4 605	6,6
préscolarité	12 205	10 776	88,3	202	1,7	1 227	10,1
primaire (1-4)	26 235	23 861	91	1 436	5,5	938	3,6
dont progr. spécial	2 432	1 125	46,3	1 278	52,5	29	1,2
secondaire I	31 287	28 555	91,3	292	0,9	2 440	7,8
dont exig. étendues	14 139	12 653	89,5	39	0,3	1 447	10,2
<i>Valais</i>							
Total (1-9)	34 903	33 727	96,6	793	2,3	383	1,1
préscolarité	5 607	5 528	98,6	45	0,8	34	0,6
primaire (1-6)	19 364	18 859	97,4	389	2	116	0,6
dont progr. spécial	980	751	76,6	229	23,4	-	0
secondaire I	9 932	9 340	94	359	3,6	233	2,3
dont exig. étendues	4 141	3 656	88,3	321	7,8	164	4
<i>Neuchâtel</i>							
Total (1-9)	18 021	17 964	99,7	-	0	57	0,3
préscolarité	1 822	1 822	100	-	0	-	0
primaire (1-5)	9 056	9 056	100	-	0	-	0
dont progr. spécial	696	696	100	-	0	-	0
secondaire I	7 143	7 086	99,2	-	0	57	0,8
dont exig. étendues	3 914	3 857	98,5	-	0	57	1,5
<i>Genève</i>							
Total (1-9)	46 577	37 454	80,4	-	0	9 123	19,6
préscolarité	10 587	6 218	58,7	-	0	4 369	41,3
primaire (1-6)	24 308	21 139	87	-	0	3 169	13
dont progr. spécial	1 336	1 171	87,6	-	0	165	12,4
secondaire	11 682	10 097	86,4	-	0	1 585	13,6
dont exig. étendues	7 302	5 717	78,3	-	0	1 585	21,7
<i>Jura</i>							
Total (1-9)	9 307	8 681	93,3	344	3,7	282	3
préscolarité	1 621	1 552	95,7	69	4,3	-	0
primaire (1-4)	3 439	3 319	96,5	75	2,2	45	1,3
dont progr. spécial	170	101	59,4	69	40,6	-	0
secondaire	4 417	3 911	88,5	269	2,1	237	5,4
dont exig. étendues	2 427	2 239	92,3	174	7,2	14	0,6

Raisons principales (en %) pour lesquelles les élèves sollicitent leur admission dans une école privée en Suisse romande.

Processus de sélection (25%)

Certains parents cherchent un système éducatif qui n'est pas axé sur la sélection mais qui tend à aider chaque élève à exploiter ses capacités et qui développe une dynamique de réussite.

Changement d'orientation (20%)

Les possibilités de changement d'orientation sont relativement limitées dans le collège public, dès la 6^e année. Notre établissement offre la possibilité d'un changement d'orientation.

Changement de domicile (20%)

Il est relativement difficile d'intégrer l'enseignement secondaire en cours de scolarité, à la suite d'un changement de canton ou de pays, à cause des différences de programmes.

Qualité de l'encadrement (15%)

Un corps enseignant choisi en fonction de ses qualités pédagogiques et bien motivé; ainsi que les faibles effectifs de nos classes, permettent un encadrement personnalisé de nos élèves: ceci favorise leur épanouissement et les progrès de leurs études. Des contacts fréquentes entre les parents, la direction et les enseignants contribuent à compléter l'action éducative et à impliquer davantage les parents dans le processus éducatif de leurs enfants.

Echec dans le public (10%)

Il arrive que des élèves soient «bloqués» et exclus de la filière de l'enseignement public, soit pour des raisons d'âge, soit à la suite d'un échec ou un désir d'orientation.

Choix des langues (5%)

La plupart des collèges imposent l'allemand comme deuxième langue nationale. Nous offrons la possibilité du choix entre l'allemand et l'italien jusqu'à la première année du gymnase.

Horaire concentré (5%)

Les cours se donnent le matin uniquement pour toutes les classes jusqu'à la 9^e. Cette particularité de l'horaire journalier donne la possibilité à des élèves de poursuivre parallèlement une autre formation (par exemple artistique ou sportive d'élite).

«L'inventaire des raisons pour lesquelles les élèves sollicitent leur entrée à...» permettra lui de voir concrètement un type de discours et d'arguments produit par la situation dont il a été question ici. A remarquer qu'aucune dimension d'ordre socio-professionnel n'est relevée.

En guise de conclusion

Face aux diverses attentes et demandes, l'école publique et l'école privée tissent bien un éventail de réponses où chacun, ou du moins chacun qui dispose de suffisamment de moyens, peut trouver ce qu'il recherche. Cette situation correspond au pluralisme que nous vivons, elle risque cependant de produire parfois plus une juxtaposition de systèmes spécifiques qu'une ouverture générale et des échanges fertiles. Mais cela correspond aussi à notre époque qui parallèlement à une ouverture générale cultive l'individualisme et le régionalisme. Il y aurait donc non seulement la montée des dialectes suisses-alsaciens, mais également celle des dialectes pédagogiques. Il y a là une question posée aux autorités scolaires et politiques. Il y a là un défi pour toutes les parties engagées: celui de donner un sens le plus positif possible aux échanges et aux interactions.

Pierre Tamarcaz

Office fédéral de l'éducation
et de la science, Berne

Article publié avec l'aimable autorisation de «Coordination» et de l'auteur.